

1

## La IV<sup>ème</sup> République

Au lendemain de la guerre, la France est très affaiblie. Les destructions ont été importantes et les pénuries persistent. Le régime issu de la guerre ne parvient pas à régler la crise de l'après-guerre. Charles de Gaulle démissionne du Gouvernement provisoire en janvier 1946. En 1946, une constitution donne naissance à la IV<sup>ème</sup> République. Mais, malgré la réussite de la reconstruction économique, la IV<sup>ème</sup> République s'effondre en 1958 à cause de l'instabilité politique et de la crise née de la guerre d'Algérie.

2

## La naissance de la V<sup>ème</sup> République

La V<sup>ème</sup> République est née en 1958 de la crise provoquée par la guerre d'Algérie. Pour sortir la France de cette crise, les Français ont fait appel au général de Gaulle, qui a proposé un changement de Constitution. La Constitution de 1958 a rendu la vie politique plus stable qu'avant et a renforcé le pouvoir du président de la République. Depuis 1962, le président de la République est élu au suffrage universel par les citoyens et les citoyennes majeurs.

3

## Les présidents de la V<sup>ème</sup> République

Aujourd'hui encore, la France est sous le régime de la V<sup>ème</sup> République. Depuis sa création, elle a connu sept présidents de la République : le général de Gaulle, Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand, Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy et François Hollande.



4

## Les réussites de la V<sup>ème</sup> République

Sous la V<sup>ème</sup> République, les Français, obtiennent la cinquième semaine de congés payés, le Smic, la semaine de travail de 39 puis de 35 heures. Des indemnités et le RMI (remplacé en 2009 par le RSA) sont accordés aux chômeurs. Sur le plan international, V<sup>ème</sup> République réussit la décolonisation. Elle achève la réconciliation franco-allemande et entame la construction européenne.



Une rue en 1956

Des barricades boulevard St Michel et devant la Sorbonne, 1968



5

## Les difficultés de la V<sup>ème</sup> République

La France est touchée en mai 1968 par le mouvement de contestation provoqué dans le monde occidental par la génération née après la guerre. Manifestations et grèves paralysent les universités puis les entreprises. Depuis 1975, les difficultés causées par la crise économique mondiale ont pour conséquence un certain retour des partis extrémistes de droite et de gauche. D'autres Français ont préféré se détourner de la politique.

## 1 Les débuts de la 5<sup>ème</sup> République

La 5<sup>ème</sup> République naît en 1958 alors que la France est plongée dans la guerre d'Algérie. Le général de Gaulle, qui a fait rédiger une nouvelle constitution, en est le fondateur. Le régime, qui renforce le pouvoir exécutif, est fragile à ses débuts mais se consolide à partir de 1962.

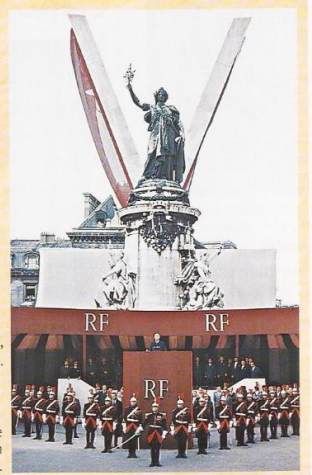
## 2 LE PROJET DE CONSTITUTION

Nul ne peut refaire la France sans les Français et la République crie à tous les Français ce que leur disait autrefois la voix assourdie de la République exilée : « Je veux redevenir la France. » Parmi vous, nombreux sont encore ceux qui entendaient, nuit après nuit : « Ici Londres. Les Français parlent aux Français. Vous allez entendre le général de Gaulle. »

Discours d'André Malraux le 4 septembre 1958, avant le discours du général de Gaulle.

1. Entre 1940 et 1944.

Le général de Gaulle présente le projet de Constitution à Paris, le 4 septembre 1958.



## 3 LA CONSTITUTION DE LA 5<sup>ème</sup> RÉPUBLIQUE EN 1962

**Article 6** – Le président de la République est élu pour sept ans au suffrage universel direct. [...]

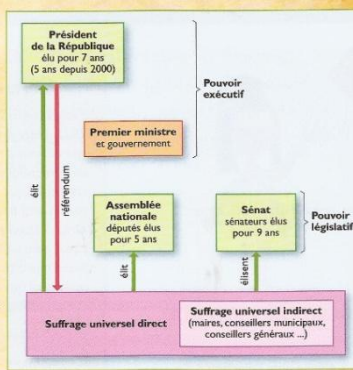
**Article 8** – Le président de la République nomme le Premier ministre ; sur proposition du Premier ministre, il nomme les autres membres du gouvernement. [...]

**Article 89** – La proposition de révision de la Constitution doit être votée par les deux Assemblées en termes identiques. [...] La forme républicaine du gouvernement ne peut faire l'objet d'aucune révision.

Extraits de la Constitution de la 5<sup>ème</sup> République.

Doc. 1

Les institutions de la 5<sup>ème</sup> République.



## 4 Les pouvoirs dans la 5<sup>ème</sup> République

Le pouvoir législatif prépare, discute et vote les lois. Ce pouvoir appartient à l'Assemblée nationale et au sénat. Le pouvoir exécutif fait appliquer les lois. Il est entre les mains du président de la République, du Premier ministre et du gouvernement.



L'intérieur du Sénat



L'intérieur de l'Assemblée nationale

Si le pouvoir exécutif appartient au président de la République, le pouvoir législatif (pouvoir de proposer, discuter et voter les lois) appartient au Parlement, constitué de l'Assemblée nationale et du Sénat.

## 7 Le pouvoir judiciaire

Le pouvoir judiciaire juge et punit les personnes qui ne respectent pas les lois. Les juges sont sélectionnés par concours et siègent dans différents tribunaux. Les juges de paix sanctionnent les fautes légères au tribunal de police. Les juges correctionnels jugent les fautes plus importantes au tribunal correctionnel. Enfin, les affaires criminelles sont jugées par les juges d'assises en tribunal d'assises.